



Projet éducatif de l'Institut "Prendre le temps de construire l'avenir de vos enfants."

Depuis plus d'un siècle, chaque matin, l'Institut Saint-Michel accueille des centaines d'étudiants et d'étudiantes.



Prendre le temps d'éduquer,
en faire des adultes
responsables,

telle est sa mission.

Former l'homme de demain,
ouvrir l'esprit et le cœur.
Rendre curieux et créateur, compétent et volontaire.
Les former par une pédagogie active et rigoureuse,
personnalisée et exigeante,

c'est la tradition lasallienne
des Frères des Ecoles Chrétiennes
et de ses équipes d'enseignants.



Apprendre à vivre avec soi-même,
devenir fraternel et solidaire.
Forger des personnalités équilibrées
dans toutes leurs dimensions,
capables de rendre demain
le monde plus juste et plus humain,

telle est sa vocation.

Éveiller au silence, à la lumière intérieure,
à la fidélité, à la tendresse.
Distinguer le beau et le vrai.
Leur révéler leur dignité d'homme
appelé à passer sur l'autre rive
à la suite de Jésus-Christ,
vivre de l'Évangile et de Sa parole,

tel est notre engagement d'éducateur chrétien.



Prendre le temps de construire l'avenir avec les jeunes,
voilà notre défi pour le temps présent.

Celui de les impliquer,
de compter sur leur complicité,
d'oser leur faire confiance,
avec leurs parents et leur maîtres,
de les rendre responsables
de leur propre formation intellectuelle et spirituelle.



Projet éducatif de l'Institut "L'Institut Saint-Michel, une école au service des jeunes."

*Parce que les familles attendent beaucoup de l'école,
à Saint-Michel, nous vous garantissons :*

⌘ **Une collaboration étroite avec les parents,**

parce que nous croyons que les jeunes méritent plus que jamais, dans le monde d'aujourd'hui, des éducateurs qui fassent oeuvre commune.

⌘ **Une prise en charge réelle de chaque élève** dans les difficultés rencontrées dans sa carrière d'étudiant,

parce que nous croyons que chaque enfant a en lui un projet à orienter, un devenir à réaliser, selon un cheminement qui lui est personnel.

⌘ **Une ambiance de discipline, exigeante parfois,**

parce qu'elle nous semble une condition nécessaire à la formation de l'esprit et du cœur.

⌘ **Une volonté de dialoguer** avec tous les partenaires de la communauté scolaire,

parce que chacun est un révélateur pour l'autre et que la communauté ne se crée que dans l'écoute et l'accueil de tous.

⌘ **Un engagement et une participation de tous**, jeunes et adultes, au service d'un projet éducatif chrétien,

parce que notre Institut est avant tout un lieu où se vivent et s'épanouissent les valeurs évangéliques.

Nos objectifs sont les vôtres !

Avec vous, nous pouvons assurer à votre enfant :

- ◆ **une formation intellectuelle sérieuse et équilibrée ;**
- ◆ **une éducation chrétienne qui en fera demain un adulte responsable.**



ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET TECHNIQUE DE TRANSITION

GRILLE HORAIRE DES 5^e ET 6^e ANNÉES

Remarque : Ce tableau présente la composition officielle de la grille horaire à suivre pendant les deux dernières années. Elle comprend des cours à suivre obligatoirement (1.A.), la formation obligatoire en langue moderne (1.B.), des cours obligatoires mais dont le niveau est laissé au choix de l'étudiant (1.C.) et des cours au libre choix de l'étudiant (2.a. – 2.b. – 2.c. – 2.d.).

1. FORMATION OBLIGATOIRE

A. Formation commune			
- Éducation physique (excepté pour les élèves de Sport-études)	2 h		
- Formation géographique et sociale	2 h		
- Formation historique	2 h		
- Religion	2 h		
- Langue maternelle	4 h		
B. Formation obligatoire en langue moderne			
- Langue moderne I (allemand, anglais ou néerlandais)	4 h		
C. Formation optionnelle obligatoire			
- Mathématique	4 h	6 h	
- Sciences de base (biologie 1h – chimie 1h - physique 1h)	3 h		
- Sciences générales (biologie 2h – chimie 2h - physique 2h)			6 h

2. FORMATION OPTIONNELLE

a. Options simples			
- Langue moderne II (allemand, anglais ou néerlandais)	4 h		
- Sciences économiques	4 h		
b. Options groupées			
- Sport - études football			8 h
- INFORMATIQUE			8 h
c. Options complémentaires			
- Activités sportives*	2 h		
- Informatique*	2 h		
- Éducation plastique*	2 h		
- Conversation anglaise (obligatoire pour les élèves en immersion)	2 h		
- Physique (obligatoire pour les élèves choisissant sciences générales 6h)	1 h		
d. Options complémentaires préparatoires à l'enseignement supérieur			
- Mathématique *	2 h		

* Ces activités seront organisées en fonction des possibilités et du nombre d'élèves inscrits.



Enseignement technique de transition

INFORMATIQUE

Grille horaire hebdomadaire	5 ^e	6 ^e
Éducation physique	2 h	2 h
Religion	2 h	2 h
Formation historique	2 h	2 h
Formation géographique et sociale	2 h	2 h
Français	4 h	4 h
Sciences de base (biologie 1h, chimie 1h, physique 1h)	3 h	3 h
Mathématique	4 h/6 h	4 h/6 h
Langue moderne I (allemand, anglais ou néerlandais)	4 h	4 h
Option groupée : Informatique	8h	8h
Informatique générale	2 h	
Programmation et langages	2 h	4 h
Systèmes d'exploitation et logiciels	2 h	2 h
Multimédia	2 h	2 h
Grille à compléter éventuellement à 33h maximum par		
Éducation plastique, activités sportives, mathématique	2 h	2 h

⇒ Public ciblé :

Tous les élèves capables de suivre des études techniques de transition.

L'orientation informatique n'exige aucun pré-requis dans cette discipline.

Elle s'adresse particulièrement aux jeunes filles et aux jeunes gens qui désirent apprendre à maîtriser progressivement un environnement informatique et multimédia par l'acquisition de connaissances théoriques et méthodologiques. La formation leur permettra d'utiliser les outils informatiques de manière instrumentale mais elle aura surtout pour ambition de les amener à des démarches intellectuelles et pratiques de conception et de développement (analyse, logique, programmation structurée, programmation orientée objet, productions personnelles et collectives).

⇒ Perspectives d'études ultérieures :

Le caractère très ouvert de cette formation de transition permettra aux élèves de faire des choix qui, en fonction de leurs motivations, pourront dépasser le cadre purement informatique. Toutefois, au terme de ces deux années au cours desquelles l'informatique aura été utilisée comme vecteur complémentaire d'une formation générale solide, en fonction des niveaux choisis et atteints plus spécialement en mathématique, les élèves pourront envisager des spécialisations informatiques dans l'enseignement de type court ou de type long (graduat en informatique, infographie, licence en informatique).



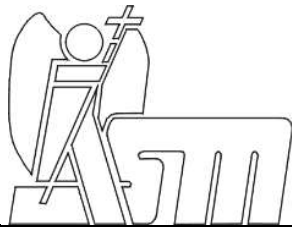
ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET TECHNIQUE DE TRANSITION

TABLEAU des GRILLES HORAIRES organisables

TRANSITION enseignement général et technique

1 2	Religion	RL2
3 4	Éducation physique	EP2
5 6	Formation géographique et sociale	GG2
7 8	Formation historique	HS2
9 10 11 12	Langue maternelle	FR4
13 14 15 16	Langue I	D14 E14 N14
17 18 19 20	Mathématique	MT4
21 22 23	Sciences 3	SC3

24 25 26 27	INFO8 OBG Informatique	SE8 OBG Sport - études football	D24 E24 N24	Langue II			OBS
28 29 30 31			SC6 OBS	SE4 OBS			
			Sciences 6 PH1 Phys1	Sciences économiques			
32 33	CA2 Conversation anglaise (Imm.)		DS2 Dessin	AS2 Act. sport.	IN2 Informatique	RM2 Mathématique	
34 35	MT6 Mathématique 6						OBS



Enseignement général et technique de transition

Règles à respecter

Le choix des options qui constituent la grille horaire hebdomadaire d'un élève est soumis à plusieurs contraintes :

- la grille doit respecter les directives de la législation qui précisent le nombre minimum d'options de base à choisir par l'élève afin que son diplôme de fin d'études soit homologué ;
 - chaque option ne peut être organisée que si elle satisfait à des normes strictes de fréquentation ;
 - toutes les combinaisons de choix ne sont pas autorisées afin d'éviter que l'horaire des élèves ne comporte un trop grand nombre d'heures creuses (heures de fourche) et pour qu'il soit ainsi le plus continu possible.
-

- ◆ Tous les élèves suivent les 23 premières heures du tableau. Les élèves de l'option Sport-études ne suivent pas le cours d'Éducation physique.
- ◆ L'horaire minimum doit atteindre 29 heures de cours par semaine.
- ◆ Dans l'enseignement général de transition, l'horaire hebdomadaire ne peut dépasser 31 heures sauf s'il comprend :
 - ⇒ deux cours de langue moderne à 4 heures ;
 - ⇒ l'activité complémentaire de préparation aux études supérieures (mathématique) à 2 heures.Dans ces 3 cas, il peut atteindre 33 heures.
Si l'horaire comprend Mathématique 6 heures et Sciences 6 heures (+ 1 heure de physique), il peut atteindre un maximum de 35 heures.
- ◆ Dans l'enseignement technique de transition, l'horaire maximum est de 33 heures, sauf pour les élèves qui suivent une activité complémentaire de préparation aux études supérieures (mathématique) à 2 heures. Dans ce cas, l'horaire peut atteindre 35 heures.
- ◆ Chaque élève choisit, parmi les options proposées entre 24 et 35, les cours qui compléteront son horaire hebdomadaire.
Il doit obligatoirement choisir deux options de base simples à 4 heures (OBS) ou une option de base groupée à 8 heures (OBG)
L'ensemble des cours Mathématique 4 heures et Sciences 3 heures compte pour une option de base.
- ◆ Le choix de deux options situées sur une même ligne horizontale n'est pas possible, ces cours se donnant au même moment dans l'horaire hebdomadaire.
- ◆ L'activité complémentaire préparatoire aux études supérieures Mathématique 2 heures n'est accessible qu'aux élèves qui suivent Mathématique 6 heures.
- ◆ L'activité complémentaire Physique 1h est obligatoire pour les élèves qui suivent Sciences 6 heures. Elle n'est pas accessible aux autres élèves.
- ◆ Idéalement, les activités complémentaires ne devraient être choisies que si le total des choix déjà effectués atteint 29 heures.



L'Institut Saint-Michel,
une école où il fait bon vivre.

L'Institut Saint-Michel,
une école ouverte sur le monde.

A l'Institut Saint-Michel,
travailler heureux, c'est contagieux.

Institut Saint-Michel

Général et Technique

rue du Collège 126

4800 Verviers

☎ 087/39.46.50

Site Internet : www.saintmichelverviers.be



Adresse courriel : direction_gt@saintmichelverviers.be